

Mai 2019

## MANIFESTE

### Pour la préservation de la qualité des paysages urbains de la couronne parisienne

L'accélération du bétonnage de la couronne parisienne induit des effets très négatifs sur le cadre de vie global des habitants et occasionne une perte importante de patrimoine naturel et bâti jamais égalée. La banalisation des paysages urbains franciliens trouve ses origines dans la sur-densification, qui par ailleurs, ne l'oublions pas, augmente la chaleur urbaine (phénomène des îlots de chaleur) et participe ainsi au réchauffement climatique.

Il n'est pas inutile de rappeler que la région parisienne est déjà le territoire le plus dense d'Europe. Rien que Paris et les trois départements de la petite Couronne (Hauts de Seine, Seine Saint-Denis et Val de Marne) d'une surface de 762 km<sup>2</sup> pour 6,7 millions d'habitants représentent une densité d'environ 9 000 habitants au km<sup>2</sup>. La grande couronne n'est pas en reste avec une bétonisation en marche accélérée dans de nombreuses communes.

La nappe urbaine de Londres (qui n'est déjà pas un modèle), deux fois plus étendue avec 1 600km<sup>2</sup> n'atteint que 5 500 habitants au km<sup>2</sup>. Il n'est donc pas nécessaire de sur-densifier pour être une métropole attractive. Parallèlement, le grand Paris siphonne les richesses des villes et territoires alentour.

**La Convention européenne du paysage** adoptée le 20 octobre 2000, à Florence par 29 Etats membres (ratifiée par la France le 1er juillet 2006) est un traité du Conseil de l'Europe issu d'une initiative du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE), visant à mieux prendre en compte et protéger les paysages. Cette Convention inclut les grands paysages comme les paysages ordinaires et quotidiens.

**Elle concerne ainsi nos milieux urbains et permet aux politiques françaises d'intégrer la notion de paysage dans les lois relatives à la biodiversité, sites remarquables, lois Grenelle et autre dispositions, telles que les AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), SPR (Site Patrimonial Remarquable) ....**

Devant ce constat et à travers les outils législatifs disponibles à **valeur de prescription**, les associations qui soutiennent ce présent Manifeste demandent la préservation de la qualité de leurs paysages urbains. Ces paysages sont constitués de continuités visuelles incluant des maisons, des bâtiments de caractère, des pavillons traditionnels et des jardins privés et publics (« trames vertes ») disposés dans les morphologies paysagères (coteaux, étangs, bois...)

Afin d'obtenir la mise en valeur de ce patrimoine à préserver, les associations attendent que les **principes fondamentaux** suivants soient respectés dans leurs communes :

- Connaître l'histoire et l'architecture de leurs communes
- Entretien, restaurer ou faire évoluer le patrimoine dans le respect de l'existant
- Conserver le maximum de son authenticité
- Permettre l'émergence d'une architecture contemporaine de qualité, respectueuse des spécificités locales en harmonie avec l'environnement existant, les alignements, les hauteurs des bâtis existants contigus et le respect de leurs ouvertures.

Les associations demandent que les décisions soient prises en accord avec les habitants concernés.

### **Avec le soutien de 45 associations au 10/05/2019 :**

- **NATIONAL** : *Fédération Patrimoine Environnement - Urgences Patrimoine*

-**REGIONAL IDF** : *Vieilles Maisons Françaises*

-**DEPARTEMENTAL 78** : *Yvelines Environnement - Maisons Paysannes des Yvelines*

-**DEPARTEMENTAL 92** : *Val de Seine Vert*

-**LOCAL** :

**Paris** : *Vivre à Paris-Picpus XIIème - Tunnel des Artisans*

#### **Hauts de Seine**

Bourg-la-Reine : *Fédération Bourg-la-Reine Environnement*

Châtenay-Malabry : *Association Châtenay Patrimoine Environnement*

Chaville : *Association Chaville Parc Lefebvre - Association Chaville Vélizy-Bas*

Clichy : *Association Quartier Maison du Peuple*

Meudon : *Comité de sauvegarde des sites de Meudon - Le Parc du Val*

Rueil : *Association des Rives de Seine ARS - Association Bellerive*

*Malmaison*

Saint-Cloud : *Association pour la préservation des vues, perspectives et du bâti remarquable de la partie nord des Coteaux à St-Cloud*

## **Yvelines**

Carrières : *Association Non au Pont d'Achères*

Conflans : *Les Amis du Ciné. Ville*

Le Vésinet : *Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet*

Louveciennes : *Association Racine*

Saint-Germain : *Association Sauvons La Tournelle*

Perdreauville : *Apremont et son Manoir*

Triel : *Collectif Construire à Triel mais pas n'importe comment (Bien vivre à l'Hautil – Bien vivre à Triel – Collectif du quartier Gallieni – Comité Sobaux – Def'Sit – Les Amis de Triel – Préservons Pissefontaine – Triel environnement – Vinci dans l'impasse)*

Villennes-sur-Seine : *Villennes Initiatives & Expressions*

Villepreux : *Association de Défense de Villepreux et de son Voisinage*

Viroflay : *Association Sauvegarde et Renaissance de Bon Repos - Association Viroflaysienne pour la Sauvegarde du Plateau et des Environs*

## **Val de Marne**

Le Perreux : *Association Agir pour le Perreux-sur-Marne*

Gentilly : *Association Gentil'îlot Vert*

Vincennes : *Association Qualité de la Vie à Vincennes*

## **Essonne**

Savigny sur Orge : *Elan-Savigny Environnement*

## **Seine Saint-Denis**

Montreuil : *Association les Murs à pêches*

Bagnolet : *Bagnolet Ecologie 93*

Gournay : *Non au bétonnage de Gournay-sur-Marne*

## **Val d'Oise**

Franconville : *Association Gare au Village*